

**Comité paritaire du camionnage
du district de Québec**

États financiers
Au 31 décembre 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Comité paritaire du camionnage du district de Québec,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **COMITÉ PARITAIRE DU CAMIONNAGE DU DISTRICT DE QUÉBEC** (Comité), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Comité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Comité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Comité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Comité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite).

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Comité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Comité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Comité à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette s.e.n.c.r.l. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 19 février 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115318

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

PRODUITS DE COTISATIONS	466 644 \$	402 289 \$
CHARGES		
Frais d'inspection (annexe A)	82 812	75 375
Frais d'administration (annexe B)	246 569	251 595
	329 381	326 970
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES AUTRES ÉLÉMENTS	137 263	75 319
AUTRES ÉLÉMENTS		
Aide gouvernementale	291	-
Intérêts	756	10 458
	1 047	10 458
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	138 310 \$	85 777 \$

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	5 196 \$	539 896 \$	545 092 \$	459 315 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 625)	139 935	138 310	85 777
SOLDE , fin de l'exercice	3 571 \$	679 831 \$	683 402 \$	545 092 \$

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

BILAN

Au 31 décembre

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	250 055 \$	287 886 \$
Créances (note 3)	52 081	38 180
Frais payés d'avance	4 366	3 979
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	82 138	41 374

388 640 371 419

PLACEMENTS (note 4)

303 773 178 865

FONDS EN FIDÉICOMMIS

- 381

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

3 571 5 196

695 984 \$ 555 861 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	12 201 \$	10 388 \$
-----------------------------------	-----------	-----------

RÉSERVE EN FIDÉICOMMIS

381 381

12 582 10 769

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	3 571	5 196
Non affecté	679 831	539 896

683 402 545 092

695 984 \$ 555 861 \$

ENGAGEMENT (note 7)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	138 310 \$	85 777 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 625	1 625
	<u>139 935</u>	<u>87 402</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(12 475)</u>	<u>(9 654)</u>
	<u>127 460</u>	<u>77 748</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation du fonds en fidéicommiss	381	-
Acquisition de placements	(165 672)	(49 957)
Encaissement de placements	-	40 558
	<u>(165 291)</u>	<u>(9 399)</u>

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>(37 831)</u>	<u>68 349</u>
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>287 886</u>	<u>219 537</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>250 055 \$</u>	<u>287 886 \$</u>

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Comité est constitué en vertu des dispositions de la Loi sur les décrets de conventions collectives et il est conséquemment exempté des impôts sur le revenu. Son activité principale est de surveiller et assurer l'observance du décret sur l'industrie du camionnage de la région de Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers du Comité ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les produits de cotisations sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Subventions

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les autres produits.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Le Comité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 20 %.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Comité de fournir des services, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Avantages sociaux futurs

Le Comité offre à son personnel un régime de retraite à cotisations définies et un régime d'accumulation de capital sous forme d'un régime volontaire d'épargne retraite.

Le coût de ces régimes afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par le Comité. Le Comité s'est engagé envers les membres de son personnel à verser 4 % de leur salaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de le Comité sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2023	2022
Cotisations	51 019 \$	37 202 \$
Intérêts	1 062	978
	52 081 \$	38 180 \$

4. PLACEMENTS

	2023	2022
Placements garantis liés aux marchés à taux variables, échéant en avril 2028	304 220 \$	139 054 \$
Épargnes à terme, portant intérêt aux taux de 0,75 % et de 4,25 %, échéant en avril 2025	81 691	39 811
À reporter	385 911 \$	178 865 \$

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

4. PLACEMENTS (suite)

	2023	2022
Reporté	385 911 \$	178 865 \$
Épargne à terme échu au cours de l'exercice	-	41 374
	385 911	220 239
Portion échéant au cours du prochain exercice	82 138	41 374
	303 773 \$	178 865 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement	46 741 \$	44 327 \$	2 414 \$	3 020 \$
Équipement informatique	3 484	2 327	1 157	2 176
	50 225 \$	46 654 \$	3 571 \$	5 196 \$

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	243 \$	1 731 \$
Vacances courues	11 958	8 657
	12 201 \$	10 388 \$

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

7. ENGAGEMENT

Bail

Le Comité s'est engagé par bail jusqu'en 2028 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 113 468 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	24 664 \$
2025 -	24 978 \$
2026 -	25 298 \$
2027 -	25 629 \$
2028 -	12 899 \$

Pour la location du local, le bailleur accorde au locataire un droit de résiliation sur préavis de trois mois à lui être adressé et pouvant être exercé dans le seul cas où il y aurait abolition du décret gouvernemental régissant les activités du locataire.

8. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Le Régime d'assurances collectives du Comité paritaire du camionnage du district de Québec (Régime d'assurances) est contrôlée par le Comité étant donné que la direction du Comité participe étroitement à l'élaboration des politiques du Régime d'assurances et qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

Le Régime d'assurances a pour but de percevoir les primes auprès des assurés et d'en assurer la gestion et le versement auprès de l'assureur.

Les états financiers sommaires du Régime d'assurances sont les suivants :

	2023	2022
Bilan		
Actif	18 631 \$	25 822 \$
Passif	-	-
Actif net	18 631 \$	25 822 \$
Résultat		
Produits	199 789 \$	169 004 \$
Charges	206 980 \$	170 802 \$
Excédent des produits sur les charges	(7 191) \$	(1 798) \$

L'actif net du Régime d'assurances ne fait l'objet d'aucune affectation.

Il n'y a aucune différence significative entre les méthodes comptables appliquées par le Comité et le Régime d'assurances.

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2023

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de clients.

Risque de liquidité

Le Comité est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Comité paritaire du camionnage du district de Québec

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2023

2022

A - FRAIS D'INSPECTION

Salaires et charges sociales	65 468 \$	64 006 \$
Frais de déplacement	17 344	11 369
	<u>82 812 \$</u>	<u>75 375 \$</u>

B - FRAIS D'ADMINISTRATION

Généraux		
Salaires et charges sociales	109 785 \$	112 865 \$
Abonnements	361	36
Assurances	10 688	8 768
Dépenses générales	988	1 824
Frais bancaires	60	13
Frais de bureau	4 649	4 568
Frais de déplacement	-	346
Publicité	-	2 578
Services professionnels	66 244	59 798
Télécommunications	6 220	8 004
Amortissement des immobilisations corporelles	1 625	1 625
	<u>200 620</u>	<u>200 425</u>
Local		
Entretien et réparations	454	-
Loyer	23 001	23 606
	<u>23 455</u>	<u>23 606</u>
Administrateurs		
Frais de déplacement	4 494	5 239
Jetons de présence	18 000	22 325
	<u>22 494</u>	<u>27 564</u>
	<u>246 569 \$</u>	<u>251 595 \$</u>